

Myriam Houssay-Holzschuch, Olivier Milhaud, Marie-Christine Doceul, Yann Calbérac  
14 mars 2002

Le Bellecour, 14 mars 2002

## **Ségrégation sociale, ségrégation spatiale**

C'est un café de Géographie inhabituel qui s'est tenu le jeudi 14 mars 2002 au café Bellecour : un café non-fumeur ! pour cause d'intervenante asthmatique et enceinte ! Que tous les participants soient remerciés pour leur gentillesse.

Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, maître de conférences en Géographie à l'ENS Lettres & Sciences Humaines de Lyon, auteur d'une thèse parue chez L'Harmattan en 1999 - *Le Cap, ville sud-africaine : ville blanche, vies noires* et de *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle* (CNRS, 1996) - se propose de réfléchir sur la notion de ségrégation.

Olivier Milhaud, cite pour commencer Erik Orsenna (*L'Exposition coloniale*) : « Très vite, il distingua les trois villes juxtaposées qui constituent Londres. A l'est, le port. Au centre, les banques. A l'ouest, vivaient les riches. A l'est grouillaient les choses et des pauvres si pauvres que les choses les avaient accueillis dans leur domaine. Au centre, régnait le papier, car les banquiers, préoccupés d'abord d'hygiène, n'avaient rien de plus pressé que de transmuier en assignats inodores le puant clapotis des choses. A l'ouest prospéraient les jardins où les riches flânent ». La notion de ségrégation est entourée d'un « halo d'imprécision » (J. Brun et C. Rhein, 1994) où se mêlent acception statique et acception dynamique, acception descriptive et empirique et acception explicative, acception analytique et jugement de valeur. La notion de ségrégation est une notion floue, pleine de confusions. Myriam Houssay-Holzschuch ne le contredira pas, au contraire.

1 - Elle commence par présenter le paysage de l'apartheid tel qu'elle l'a découvert en Afrique du Sud, lors de son arrivée en 1994. Un paysage urbain différencié comportant, outre le centre ville, une banlieue blanche (villas, jardins, piscines, grosses voitures, centres commerciaux) et 30 à 80 km plus loin, des banlieues ou townships pour « non-Blancs » (Noirs, Indiens, Métis), rarement équipées en électricité ou eau courante, bâties le plus souvent de maisons de 40 m<sup>2</sup> et composées de quartiers homogènes sur le plan racial. Ce paysage a été progressivement construit par le pouvoir : en particulier, depuis 1948, l'Etat sud-africain avait mis en place le système d'apartheid via un arsenal législatif qui modelait l'espace en établissant une ségrégation spatiale et raciale (race inscrite sur la carte d'identité) mais pas sociale : la classe sociale n'intervenait que dans les quartiers blancs où pouvait exister une logique de marché, alors que les Noirs n'avaient pas accès à la propriété foncière. Voilà un cas extrême de ségrégation qui peut être utile si l'on veut entamer une réflexion sur la notion même de ségrégation : comme idéal-type, mais aussi en examinant sa genèse, son efficacité, son processus, son évolution avec la fin de l'apartheid. Ce peut être un outil de comparaison avec les villes des E-U, les villes coloniales, les villes latino-américaines ou les villes indiennes.

2 - La ségrégation est un concept « flou », « polysémique », à la fois un constat à un moment donné, et un processus de mise à l'écart accompagné donc de flux de personnes qui

déménagent. Se pose alors le problème de la mesure différente selon qu'on analyse une donnée statique ou une donnée dynamique. Si on tente de réfléchir sur ce concept, on s'aperçoit qu'une série de problèmes se pose : A partir de quand peut-on parler de ségrégation ? Où finit la différenciation banale, la spécialisation de l'espace et où commence la ségrégation ? Comment la mesurer ? On peut à la suite de T. SCHELLING (1980) - La tyrannie des petites décisions - Paris, PUF (éd. Fr. de Micromotives and Macrobehavior) distinguer 3 formes de mise en place : par l'Etat (action organisée), par des décisions locales ou par le « simple effet » des inégalités produites par la différenciation locale, ou comme résultat collectif d'une somme de décisions individuelles discriminatoires des ménages. La ségrégation est à la fois un concept scientifique et un jugement de valeur comportant une connotation morale. Il y a une « contamination croisée » d'usages courants, politiques et scientifiques. La comparaison avec des termes voisins peut être éclairante, elle est aussi source de complexité. Par exemple, comparons le terme de ségrégation avec celui, voisin, de ghetto, lui aussi d'usage courant :

a) le modèle historique concerne les Juifs d'Europe au Moyen-Age. Sa définition est religieuse. Il s'agit d'une ségrégation spatiale, mais pas sociale.

b) dans les villes américaines (comme à New York et Harlem), la définition est raciale. La mixité sociale qui a pu exister dans les années 20, a fait place à une paupérisation dans les années Reagan qui ont fait parler d' « hyperghetto » à propos de nos cités, peut-on parler de ghetto ? Non, affirme Myriam Houssay-Holzschuch. Il s'agit seulement de quartiers pauvres sans facteur d'unité : les origines sont multiples. On peut y voir des éléments de fermeture : les difficultés à en sortir par ascension sociale aujourd'hui ou les difficultés de liaison par des transports en commun, mais les situations sont très diverses localement. A quelle échelle étudier la ségrégation ?

- à l'échelle de la ville comme au Cap

- à une échelle plus grande : jusqu'aux rues et pâtés de maisons pour repérer les ex-intouchables dans les villes indiennes à l'échelle de l'immeuble même avec la ségrégation verticale de l'immeuble du XIXe siècle L'échelle d'observation introduit donc des distorsions. Quels adjectifs lui accole-t-on ?

- urbaine -> existe-t-il une ségrégation rurale ?

- raciale

- sociale, les deux pouvant se croiser en Afrique du Sud

- résidentielle Tentons une définition : la ségrégation est une mise à l'écart d'un groupe -> on peut l'appréhender aisément par l'adresse, mais elle est aussi présente dans les lieux d'éducation, dans les lieux de culte, dans les lieux de travail, dans les transports, dans l'accès aux services urbains, dans le mode de sociabilité, et là c'est beaucoup plus difficile à saisir car on rentre dans le domaine du qualitatif. En effet, la ségrégation conduit à parler d'accessibilité potentielle : une communauté fermée de Beverly Hills n'a aucun problème d'accessibilité à la ville, alors que le township située à 80 km de la ville blanche sud-africaine en a ; elle oblige aussi à envisager la mobilité effective : les pratiques urbaines de déplacement en ville, très difficiles à mesurer dans une ville du Tiers Monde et pour les populations les plus pauvres, et enfin on ne peut oublier d'étudier la sociabilité, les relations sociales, mais là aussi se pose un problème méthodologique de mesure. Quels sont les contraires de la ségrégation ?

l'intégration qui renvoie au même flou, à la même polysémie du statique et du dynamique que la ségrégation la mixité sociale la mixité des usages de l'espace la citoyenneté ou manière dont les gens s'approprient la ville l'urbanité, la concentration de personnes différentes, la possibilité de rencontres multiples (Max WEBER)

3 - Revenons à l'Afrique du S mais après l'apartheid. L'appareil législatif n'est plus, ce sont donc les revenus qui décident de l'endroit où les gens peuvent habiter. > déségrégation raciale des anciens quartiers blancs car il y existe un marché immobilier avec une offre. Intégration raciale se conjugue avec ségrégation sociale > dans les camps de squatters, aucune déségrégation raciale et une ségrégation sociale croissante. > des cas de reségrégation se produisent : un quartier racialement mixte au Cap, Woodstock, datant d'avant l'apartheid et dont la mixité a résisté aux lois racistes, voit une partie de son bâti se dégrader et sa population devenir très majoritairement et pauvre et métisse. Les mobilités s'accroissent. Elles sont déjà importantes pour aller au travail. Elles se développent pour aller au centre commercial du quartier blanc, espace privé qui joue le rôle d'espace public, ouvert à tous dans un contexte de violence généralisée. La déségrégation scolaire s'opère, de même que la déségrégation religieuse. Quant à la déségrégation relationnelle, on ne sait guère encore.

Le débat est ouvert par **Christian MONTES** : si l'Afrique du Sud est un idéal-type pour l'étude d'une ségrégation « réussie », les Etats-Unis sont un « modèle » pour l'étude d'une déségrégation « ratée ». Les Américains ont commencé dans les années 50-60 avec les écoles (échec), avec les lieux de culte (mais l'ascension sociale conduit souvent à un changement d'appartenance religieuse), avec la discrimination positive au travail (la corruption l'emporte sur l'ascension sociale). Quant aux relations sociales, il se produit parfois de la reségrégation lorsque par ex. des étudiants noirs ou hispaniques se regroupent entre eux pour ne pas perdre trop de temps à apprendre d'autres cultures... La question est donc de savoir si au-delà d'un seuil, il est possible de revenir en arrière ? Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH pointe 2 différences entre EU et AfS : en AfS, les Noirs sont majoritaires, et la déségrégation se conduit en même temps que la construction nationale. Nul n'en connaît l'issue, mais la phase de violence traversée par le pays a conduit à des formes nouvelles de ségrégation : les communautés fermées.

**Christian MONTES** poursuit par un rappel du rôle des décisions techniques dans la mise en place de la ségrégation aux EU. Par ex, la présence ou l'absence d'inspecteurs du bâtiment s'accompagne d'une « gentryfication » ou d'une dégradation du quartier. Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH confirme avec l'exemple du Cap où l'épidémie de peste bubonique de 1901 dont les victimes premières furent les Noirs, plus pauvres, permit de décider l'enfermement sanitaire, début des townships.

**Jacques DEFOSSE** demande si, en dehors de la transformation spontanée des centres commerciaux en lieux publics, il existe une politique volontariste de l'Etat pour en favoriser l'émergence. Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH répond que non, la priorité gouvernementale étant de réduire la violence au préalable. Ponctuellement pourtant, dans un ancien quartier mixte du Cap, rasé pendant l'apartheid et en reconstruction aujourd'hui (District Six), une Commission d'urbanisme étudie la création de rues et d'espaces publics.

**Olivier MILHAUD** pose la question de l'outil statistique pour mesurer l'appartenance raciale ou religieuse. Accepté dans certains pays anglo-saxons, il ne l'est pas en France car accusé de stigmatiser. Bonne chose pour l'intégration républicaine ou mauvaise chose pour les chercheurs ? En France, on appréhende aisément la ségrégation sociale, mais pas raciale. Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH fait part de son expérience de personne recensée en Afrique du Sud : le recensement n'offre pas de possibilité de refuser le choix entre les 4 races, recoupant les principales catégories définies par le régime d'apartheid (Blancs, Africains, Indiens, Coloured)... Elle rappelle les caractéristiques ubuesques de la classification d'apartheid : les Coloureds, définis comme catégorie « résiduelle » des gens n'appartenant pas

aux trois autres groupes raciaux (« Others ») étaient par exemple eux-mêmes subdivisés en Malais, Coloured, ..., et « Others others ». Quantifier en utilisant des catégories pré-définies, n'est-ce pas aussi créer la ségrégation en forçant les gens à se définir en termes raciaux ?

**Paul BOINO** affirme d'ailleurs qu'ajouter un curseur ethnico-religieux dans le recensement est un choix politique qui modifie la société, et non un débat scientifique.

Les EU, rappelle **Christian MONTES**, ont introduit au recensement de 2000 une nouvelle case : « mixte » qui compte 6 Millions d'h. là où « autres » en comptait 10 Millions en 1980 (N.B. : 10 Millions qui se déclarent Américains tout court contre 11 Millions à se déclarer Franco-Américains !). Il se développe aux EU un refus de répondre aux questions des recensements au nom de la défense de la vie privée.

**Marie-Christine DOCEUL** interroge Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH sur son expérience de chercheur dans une ville de la ségrégation : quels lieux ont été les plus difficiles d'accès ? Réponse : les quartiers riches, pour une question de méfiance en période d'insécurité, et parce que les habitants travaillent à l'extérieur du quartier. Les autres quartiers étaient accessibles à condition de prendre des précautions d'ordre social : passer par les organisations de quartiers pour obtenir une autorisation officielle prend du temps mais fait entrer dans une logique de l'hospitalité.

A la suite d'une question de **Jacques DEFOSSE**, Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH revient sur la question de la violence qui avec le SIDA conditionne tout le reste. La violence en Afrique du Sud est la plus forte de tous les pays en paix ! Elle revêt plusieurs formes : la délinquance individuelle selon laquelle « tout le monde attaque tout le monde », la violence organisée par les gangs locaux, et la violence organisée par la mafia internationale (Chinois du quartier du port, Russes et Ukrainiens de la rue des boîtes de nuit au Cap) depuis 1992-93 assez efficace pour éliminer les gangs locaux et donc réduire une forme de violence. Que fait-on pour lutter contre cette violence ? restructurer la police, autrefois instrument de l'apartheid et atteinte par la corruption, impliquer les résidents des quartiers, avec un risque de dérive vers la milice. Le discours tenu sur la violence en Afrique du Sud doit être tenu pour ambigu : quand il nie la violence, c'est pour chercher à attirer les investisseurs ; quand il insiste sur la criminalité, il est un ersatz de discours raciste.

Pour compléter :

BRUN J. & RHEIN C. (eds), 1994, *La ségrégation dans la ville*, Paris : L'Harmattan.

CASTELLS M., 1981, *La question urbaine*, Paris, Maspero.

GERVAIS-LAMBONY Ph., 2001, *La ségrégation dans la grande ville, un essai de définition* in Gervais Lambony M.-A. (ed.) , *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, Atlande, pp. 33-38.

DORIER-APPRILL E. (ed.), *Vocabulaire de la ville*, Editions du Temps, Paris, pp. 92-108.

GRAFMEYER Y., 1994. *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan.

GRAFMEYER Y. et JOSEPH I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'Ecologie Urbaine*, Paris, Aubier.

GUILLAUME P., 2001, *Johannesburg, géographie de l'exclusion*, Paris, IFAS-Karthala.

BASSAND M., KAUFMANN V., JOYE D. (dir.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes, (coll. Science, Technique, Société).

Jean-Pierre LEVY et Jacques BRUN, 2000, *De l'extension au renouvellement métropolitain : mosaïque sociale et mobilité*, in DUREAU & al. (eds), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, IRD-Anthropos (Coll. Villes).

SCHELLING T.C., 1978, *Micromotives and Macrobehavior*, New York, Norton. (Traduction française : *La tyrannie des petites décisions*, 1980, Paris, PUF)

Compte-rendu : Marie-Christine Doceul, aidée de Yann Calbérac et Olivier Milhaud. Relu par Myriam Myriam Houssay-Holzschuch

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)